

Dons en bijoux et décorations militaires envoyés par de la commune de Châlons (Marne), lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons en bijoux et décorations militaires envoyés par de la commune de Châlons (Marne), lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 216;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32042_t1_0216_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ments de nos frères et sœurs à chaque fête patriotique qui sera célébrée par les républicains.

Air : *Je suis le maître de choisir.*

Réjouissons-nous Américains,
de ce décret si salulaire.
Ah ! nous le sentons tous enfin
il nous retire de la misère (*bis*).
Esclaves, pauvres infortunés,
nous voilà mis en liberté
pour nous, elle commence à paroître.
Amis pour bien nous l'assurer
il nous falloit (*bis 2 fois*) ce décret de nos man-
[dataires (*bis*).

Quelle tyrannie l'on exerçoit
sur nous avant nôtre naissance
l'homme riche nous achetoit
et nous prenoit dès notre enfance (*bis*).
De père et mère toujours privés
nous ne pouvions en être aimés;
nous ne voyons que l'esclavage.
Pour connaître la liberté
il nous falloit (*bis 3 fois*) ce décret sage.

Nous jouirons de tous nos droits
le voile est enfin déchiré,
des conducteurs barbares et froids,
nous ne serons plus maltraités (*bis*).
Nous chérissons la liberté,
l'égalité, fraternité.
Nous ne voulons plus d'esclavage.
Amis pour bien nous l'assurer,
il nous falloit (*bis 3 fois*) ce décret sage (*bis*).

O mon épouse, ô mon amie,
je vivrais avec toi sans crainte
de te voir à mes yeux ravie
même souvent étant enceinte (*bis*).
Nos enfants nous faut élever
dans l'amour de la liberté,
pour la patrie, pour la défendre.
Chère amie pous nous l'assurer,
il nous falloit (*bis*) ce décret tendre (*bis*).

Salut à vous républicains,
qui habitez la sainte Montagne
ainsi que vous bons jacobins
vous nous faites voir ce que l'on gagne (*bis*).
Nous suivrons toujours vos avis,
nous défendrons la patrie
oui, c'est le vœu de tous les noirs
et les créoles aux blancs unis
remporteront (*bis 3 fois*) toujours victoire (1).

88

Etat des dons (suite) (2)

a

Le citoyen Loger, secrétaire-commis au comité d'instruction publique, a déposé une médaille de la Bastille, qui a été trouvée parmi les papiers du citoyen Basire, député.

b

Une boîte de bois blanc envoyée de Châlons, département de la Marne, contenoit, sans lettre indicative, une montre et une chaîne d'argent, qui a appartenu au citoyen Gallois; 18 décorations militaires avec leurs brevets, et quatre espèces de guidons, représentant les armes de Châlons, brodées en or des deux côtés, et relevées en bosse (1).

c

L'accusateur public, près le tribunal criminel du département du Doubs, a envoyé une paire de boucles pour souliers, une paire de boucles pour jarrettières, une paire de boutons, le tout en argent, et qui ont appartenu à François-Joseph Robert, prêtre émigré, qui a été guillotiné.

d

Le citoyen Langlois, ancien sous-lieutenant de vaisseau, a fait remise du brevet d'une pension de 200 liv., et il a envoyé la somme de 200 liv. en quatre assignats, pour les frais de la guerre (2).

e

La société populaire du Mas-Blanc-du-Gris, près Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, a envoyé, pour les frais de la guerre, 80 liv. en assignats.

f

Les jeunes gens de la commune d'Artonne ont envoyé un assignat de 100 liv. pour venir au secours des parents du jeune Barra, leur compatriote.

g

Un anonyme a donné une petite couronne d'argent.

h

Un autre anonyme a donné 44 liv. 2 sous en numéraire.

La séance est levée à quatre heures.

Signé, DUBARRAN, président; MATHIEU, Ph. Ch. NI. GOUPILLEAU, BASSAL, ESCHASSÉRIAUX aîné, T. BERLIER, Elie LACOSTE, secrétaires (3).

(1) C 292, pl. 942, p. 22.
(2) P.V., XXXI, 378-80.

(1) B⁴ⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl.).
(2) B⁴ⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl.).
(3) P.V., XXXI, 380.